

GRESSWILLER AVEC VOUS

GR^OSSWILL'R MET EICH



Pierre THIELEN
65 ans, Retraité
Maire sortant
Élu au conseil municipal
depuis 2001



Sandrine HIMBERT
55 ans, Chef d'entreprise
Adjointe au Maire sortante
Élue au conseil municipal
depuis 2014



Jean-Sébastien SCHELL
50 ans, Directeur de collectivité
Adjoint au Maire sortant
Élu au conseil municipal
depuis 1995



Véronique EPP
51 ans, Aidant familial
Adjointe au Maire sortante
Élue au conseil municipal
depuis 2014



Martin KLOTZ
64 ans, Retraité
Adjoint au Maire sortant
Élu au conseil municipal
depuis 2001



Fabienne BOURY
62 ans, Retraîtée
Conseillère Municipale sortante
Élue au conseil municipal
depuis 2020



Dominique ERNENWEIN
65 ans, Retraité
Adjoint au Maire sortant
Élu au conseil municipal
depuis 2014



Noémie GAMBIER
34 ans, Ingénieure territorial



Michel REMINIAC
70 ans, Retraité
Conseiller Municipal sortant
Élu au conseil municipal
depuis 2008



Gaby REBMEISTER
62 ans, Retraîtée



Laurent LAMORY
56 ans, Technicien des
ouvrages portuaires
Conseiller Municipal sortant
Élu au conseil municipal
depuis 2014



Lydie HUCKERT
45 ans, Chargée administrative



Michael MORITZ
36 ans, Conseiller immobilier



Marion CAUSSEGAL
31 ans, Chargée d'affaire en
agroalimentaire



Christophe COZETTE
51 ans, Gérant d'entreprise



Vanessa KAPS
36 ans, Employée



Philippe WERTZ
56 ans, Agent territorial



Vanessa ABRAHAM
45 ans, Coordinatrice du
service animation



Mickaël HECKENMEYER
39 ans, Agent de collecte



Monica ANGELO MARTINS
46 ans, Indépendant service à la
personne
Candidate supplémentaire



Laurent DREYFUS
61 ans, Chef d'entreprise
événementiel
Candidat supplémentaire

*En nous accordant votre confiance et vos suffrages, nous agissons avec vous pour GRESSWILLER
Votez pour une équipe alliant l'expérience et le renouveau*

GRESSWILLER AVEC VOUS

GR^OSSWILL'R MET EICH



Liste des candidats au conseil municipal

Pierre THIELEN	65 ans	Retraité	Maire sortant
Sandrine HIMBERT	55 ans	Chef d'entreprise	Adjointe au Maire sortante
Jean-Sébastien SCHELL	50 ans	Directeur de collectivité	Adjoint au Maire sortant
Véronique EPP	51 ans	Aidant familial	Adjointe au Maire sortantE
Martin KLOTZ	64 ans	Retraité	Adjoint au Maire sortant
Fabienne BOURY	62 ans	Retraîtée	Conseillère municipale sortante
Dominique ERNENWEIN	65 ans	Retraité	Adjoint au Maire sortant
Noémie GAMBIER	34 ans	Ingénieure territorial	
Michel REMINIAC	70 ans	Retraité	Conseiller municipal sortant
Gaby REBMEISTER	62 ans	Retraîtée	
Laurent LAMORY	56 ans	Technicien des ouvrages portuaires	Conseiller municipal sortant
Lydie HUCKERT	45 ans	Chargée administrative	
Michael MORITZ	36 ans	Conseiller immobilier	
Marion CAUSSEGAL	31 ans	Chargée d'affaire en agroalimentaire	
Christophe COZETTE	51 ans	Gérant d'entreprise	
Vanessa KAPS	36 ans	Employée	
Philippe WERTZ	56 ans	Agent territorial	
Vanessa ABRAHAM	45 ans	Coordinatrice du service animation	
Mickaël HECKENMEYER	39 ans	Agent de collecte	

Liste des candidats supplémentaires

Monica ANGELO MARTINS	46 ans	Indépendant service à la personne
Laurent DREYFUS	61 ans	Chef d'entreprise événementiel

Liste des candidats au conseil communautaire

Pierre THIELEN	Délégué titulaire (sortant)
Sandrine HIMBERT	Déléguée titulaire (sortante)
Martin KLOTZ	Délégué remplaçant

COMMUNE DE GRESSWILLER

ELECTIONS MUNICIPALES

SCRUTIN DU 15 MARS 2026

GRESSWILLER AVEC VOUS

GR^OSSWILL'R MET EICH

Notre engagement pour le village

Notre projet communal s'appuie sur une vision simple : un village solidaire, vivant et respectueux de son cadre de vie, où chaque génération trouve sa place.

Nous plaçons l'enfance et la jeunesse au cœur de nos priorités, en veillant à offrir des services de qualité et des espaces adaptés pour bien grandir dans notre commune. Avec vous nous poursuivrons le développement des aires de jeux pour les familles et le maintien des conditions d'accueil à l'école.

Agissons pour Gresswiller avec vous par l'écoute, la concertation et le dialogue avec les habitants. Le vivre ensemble est essentiel : nous nous engageons pour améliorer la sécurité, apaiser les vitesses, encourager le civisme, inciter au respect et à la propreté de l'espace public.

Dans un futur proche, notre ambitieux projet de construction d'un périscolaire entrera dans sa phase opérationnelle. Il offrira 300 m² de locaux d'activité à nos enfants, des espaces extérieurs qualitatifs et une salle intergénérationnelle au cœur du village. Cette opération apporte également une solution patrimoniale pour le bâtiment vétuste du presbytère qui sera intégré harmonieusement au projet.

Conscients des enjeux actuels, nous prolongerons nos efforts pour l'environnement, la transition écologique et les économies d'énergie dans les bâtiments et l'éclairage public, avec des actions concrètes et responsables, adaptées à l'échelle de notre commune.

Nous assurerons l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux, en particulier de l'école, afin de garantir des équipements sûrs, fonctionnels et durables. Nous maintiendrons les efforts de rénovation de voirie, notamment de la rue des Acacias.

Nous poursuivons les actions à destination de nos aînés, en luttant contre l'isolement, en soutenant les initiatives de solidarité et en facilitant le maintien du lien social et intergénérationnel : Kaffeekränzel, ateliers créatifs, fêtes de Noël et après-midi conviviale et dansante, aide administrative.

Afin de préserver la qualité de vie de tous, nous resterons attentifs à notre patrimoine naturel et à la maîtrise de l'urbanisation de notre village, en respectant son identité. C'est dans cet esprit que nous réaliserons le petit lotissement communal dans le secteur de la rue du Muguet.

Le dynamisme et l'animation du village passeront par le soutien aux événements locaux, à la culture, au sport et à toutes les initiatives qui font vivre notre commune tout au long de l'année. La municipalité restera en lien étroit avec le tissu associatif, pilier de la vie locale.

Ces projets sont les vôtres. Ensemble, faisons vivre notre village avec bon sens, proximité et ambition.

Rappel des modalités de vote :

Le vote se fait par LISTE paritaire BLOQUEE au scrutin proportionnel. Le panachage (ajout, rature de nom) n'est pas autorisé sinon le vote sera NUL.

ATTENTION ! Sans présentation d'une pièce d'identité, votre bulletin de vote ne pourra pas être accepté par le président du bureau de vote, même s'il vous connaît personnellement.